

Alpes de Haute Provence
Commune d'AUBIGNOSC

Membres en exercice : **15**
Présents : 12
Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

DCM N° 19/2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-210400131-20180404-DE201819VOTE BP-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2018

Publication : 13/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 04 AVRIL 2018

---- L'an deux mille **DIX-HUIT**

le **04 avril à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 28 mars 2018

Membres présents : MMes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT Patrice, MACCARIO Fabrice, FAURE Michel, LATIL Yves, WEBER Hélène, VILLETTE Christelle et BERTOU Christel.**

3 Absent(s) excusé(s) : **ALBERT JUESTZ Françoise, WALLON Muriel et WALCZAK Franck,**

1 Pouvoir(s) : WALCZAK Franck à AVINENS René

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2018 / BUDGET PRINCIPAL

---- Monsieur le Maire présente le budget primitif principal de l'exercice 2018. Chaque conseiller a été destinataire, avant le vote, d'une proposition budgétaire pour l'exercice considéré. Une note de présentation brève et synthétique est annexée à la présente délibération.

---- Le montant de l'excédent de fonctionnement 2017 de **81 923.15 €** est maintenu en section de fonctionnement dans son intégralité ; pas d'affectation de résultat au compte 1068.

--- Le budget primitif 2018 s'équilibre en dépenses et en recettes :

* Pour la section d'exploitation ainsi qu'il suit :

RECETTES & DEPENSES : 622 361.31 €

* Pour la section d'investissement ainsi qu'il suit :

RECETTES & DEPENSES : 771 853.98 €

---- Après en avoir délibéré à l'unanimité, Le Conseil Municipal :

* **VOTE** le budget primitif principal pour l'exercice 2018 tel que récapitulé ci-dessus.

--- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire

R. AVINENS.

